

**PRESENTATION DES VŒUX DU PERSONNEL AU
DIRECTEUR GENERAL DE L'AGEFAU**

**DISCOURS DE MONSIEUR BOUBACAR BELCO BAH
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

Bamako, le 02 février 2023

- **Monsieur le Directeur général ;**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs de Service, Chefs de Division, Chargées de missions, Chargés.**
- **Monsieur le Secrétaire Général du Syndicat ;**
- **Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de commencer mon propos par rendre GRACE à ALLAH, Le Miséricordieux, le Tout Miséricordieux qui, dans sa bonté infinie, nous fait acteurs et témoins de ce rituel bien ancré dans nos traditions.

Gloire à Dieu, le Très-Haut, Destinataire des Louanges.

Aussi, au nom de l'ensemble du personnel et au mien propre, je saisis cette heureuse occasion pour vous adresser, Monsieur le Directeur général, aux membres de votre famille dont l'affection et le soutien ont contribué certainement à accroître votre rendement professionnel au sein de l'Agence et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux de bonne et heureuse année. Que cette année 2023 soit meilleure par rapport à toutes celles que vous avez jusque-là connues.

Puisse le bon Dieu vous assister continuellement dans vos hautes charges, à la tête de notre Agence, en vous accordant les bienfaits d'une Santé parfaite, de la Réussite dans vos missions, du Bonheur personnel et familial.

Que vos efforts inlassables soient couronnés de succès, afin que notre Agence retrouve le chemin de la Stabilité, de la Croissance, de la Prospérité et de la Paix.

Monsieur le Directeur général, je tiens particulièrement à saluer ici votre accompagnement constant, votre engagement, votre conscience professionnelle et les efforts dont vous avez fait preuve, au cours de l'année qui s'achève, grâce auxquels l'Agence a pu se maintenir à un niveau de performance élevée.

Permettez-moi, M. le Directeur général, de passer en revue les réalisations phares de l'année 2022 au niveau de chaque direction opérationnelle. Cet exercice en mon sens, nous outillera afin de mieux faire face aux défis majeurs attendus en 2023 et par-delà, mettre tous les agents au même niveau d'information.

- **La Direction des projets de développements des infrastructures d'accès universel Monsieur le Directeur,**

Grâce à vos pertinentes orientations, Monsieur le Directeur général, la direction en charge des projets a réalisé et réceptionné, au cours de l'exercice budgétaire 2022, les deux derniers projets en souffrance, que sont :

- le projet de centres d'accès du nord et le Projet de Cases Wifi opérationnelles. Il faut noter la bravoure de M. **Oumar Diop**, qui sous le leadership de son Directeur de service, a volontairement fait le déplacement à Taoudénit, situé à 800 km de Tombouctou, permettant ainsi de clore le projet.

Au titre du même exercice, cinq (05) projets ont été entamés. Il s'agit :

- du projet d'Accès aux services de télécommunications des collectivités territoriales ;
- du projet d'Extension de la couverture réseau ;
- du projet de Centre d'Accès Universel Conteneurisé ;
- du projet de Mise à niveau des Centres d'Accès Universel et des Cases Wifi ;
- de l'Etude architecturale en vue de la construction du siège.

En termes de difficultés recensées au niveau de la direction des projets, nous pouvons notamment citer :

- la caducité de la stratégie nationale d'accès universel datant de 2009 dont l'actualisation se pose en termes d'urgence ;
- la situation des infrastructures réseau installées dans 31 localités ;
- la lenteur liée du circuit d'autorisation, de conclusion et d'approbation des marchés.

S'inscrivant dans la continuité des projets de Couvertures réseau, des centres d'accès et des Cases Wifi, l'AGEFAU envisage de mettre en œuvre courant 2023 des projets majeurs dans les secteurs sociaux de base de notre pays, notamment dans le domaine de l'enseignement, la santé et la sécurité, au nombre desquels :

- **le Projet d'université virtuelle du Mali** : Une sollicitation de nos plus hautes autorités, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe de Renforcement des Capacités de la Stratégie Nationale de développement de l'Economie Numérique et de la Stratégie Nationale d'Accès Universel aux Services des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de 2009. Il permettra sans doute d'assurer l'enseignement à distance et de réduire les cours en présentiel ;
- **le projet de Télémédecine** : Ce projet consistera à identifier les structures sanitaires ayant un besoin pressant d'intervention de soins de santé à distance à l'effet de proposer une solution numérique appropriée et adaptée à ces besoins, acceptée de tous, intégrant l'essentiel des aspects de la télémédecine, ou d'amplifier ou de dupliquer les solutions existantes ;
- **le projet de mise en place de points d'accès wifi dans les hôpitaux, les universités et certains espaces publics** : Il consiste à fournir à des structures bénéficiaires de kits de connexion à internet avec un débit d'au moins huit (08) Méga. Les structures sanitaires éligibles au projet sont principalement les hôpitaux de premier rang dans la pyramide du Mali. Quant aux points d'accès dans les

universités, ils seront réalisés de concert avec le Centre des Œuvres Universitaires (CENOU) ;

- **le projet de connectivité de la Police, de la Gendarmerie et la digitalisation de la vignette** : D'envergure nationale, ledit projet repose essentiellement sur la connectivité. De par son caractère innovant et sécuritaire, le projet intéresse particulièrement le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, qu'il aidera certainement à l'identification et l'enregistrement systématique des engins roulants, ainsi qu'à la digitalisation des vignettes sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre du projet profitera aux services de renseignements qui pourront disposer à tout moment d'informations utiles pour la sécurité des citoyens et de leurs biens. Aussi, il permettra au Ministère de l'Economie et des Finances de parer efficacement à la fraude sur les vignettes et d'assurer un recouvrement à 100% des vignettes, tout en réduisant considérablement les charges.

▪ **La Direction de l'Audit**

L'AGEFAU a reçu en 2021 deux missions de vérification du Contrôle Général des Services Publics (CGSP), axées respectivement sur les contrats et marchés de 2017 à 2020 et la gestion de l'Agence de 2017 à septembre 2021. Fort des conclusions de ces missions, le plan annuel d'Audit, au titre de 2022 a été exécuté à 45%.

Aussi, une mission d'audit interne, ainsi que des missions connexes ont-elles été effectuées ; à savoir :

- la revue des règles et procédures de passation des marchés, en dessous du seuil de passation des marchés pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 dont le rapport provisoire est en cours de finalisation ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations des deux missions de vérification du Contrôle Général des Services Publics (CGSP), à travers des correspondances adressées à qui de droit ;
- la coordination et l'assistance à la mission du commissaire aux comptes sur les exercices 2020 et 2021.

En termes de Perspectives, la Direction de l'Audit interne va poursuivre en 2023 son déploiement pour d'asseoir son ancrage, et partant de jouer pleinement son rôle de service de veille. A cet effet, un plan d'audit annuel sera élaboré, parallèlement il sera organisé des séminaires de sensibilisation en vue de l'appropriation des outils. Enfin, un code d'éthique à l'intention du personnel, en cours d'élaboration, sera proposé à la Direction.

▪ **La Direction Juridique**

L'AGEFAU a eu à faire face à trois litiges. Il s'agit des contentieux l'opposant à l'ancien bailleur, à YELENA et à l'Association pour la Défense des Intérêts des Soumissionnaires aux Marchés Publics (ADSAP-MP). L'issue de toutes ces procédures a été favorable à l'agence. Ce qui démontre, à l'évidence le respect que voue la Direction Générale aux textes.

▪ **La Cellule qualité**

Département nouvellement créé à l'initiative du Directeur Général, la politique qualité constitue l'élément clé du système de management de l'entreprise, en ce au sens qu'elle offre un cadre de référence destiné à mettre en œuvre les processus qualité et de déterminer les priorités en la matière. Elle se veut un indicateur d'engagement de l'entreprise en matière de qualité.

L'année 2022 a été principalement consacrée aux renforcements de capacités des agents de la Cellule, qui en collaboration avec le Directeur Général, a élaboré un projet de politique qualité dont l'adoption est attendue pour début 2023.

L'année 2023 verra également, la mise en pratique des compétences acquises à travers l'installation opérationnelle du système de management de la qualité de l'AGEFAU.

▪ **La Direction des Usages et de l'Informatique**

Des avancées certaines ont été enregistrées par cette direction, notamment en ce qui concerne la mise en place de solutions, telles que :

- la téléphonie IP afin d'assurer une gestion efficiente du temps de travail ;
- la messagerie interne ;
- le système de sauvegarde des données sur un serveur NAS ;
- la mise en place d'un réseau informatique et de réseau ondulé ;
- le renforcement du parc informatique ;
- la mise en place d'un système de contrôle d'accès ;
- la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour l'ensemble du bâtiment, ainsi que la devanture de l'immeuble.

Dans cette dynamique, des activités de recensement et de vérification d'informations pertinentes nécessaires à la réhabilitation des centres d'accès universels et des cases wifi ont été réalisées ; l'objectif étant d'assurer à ces installations la fonctionnalité requise. Notons que l'effectif de la DUI est passée de 03 à 05 agents.

En termes de perspectives, 2023 sera mise à profit par la Direction des Usages et de l'informatique pour :

- moderniser les outils de travail par le biais des TIC ;
- renforcer la politique de sécurité des systèmes d'information ;
- poursuivre l'acquisition des équipements informatiques ;
- élaborer un schéma directeur, un plan de reprise d'activité après sinistre, une charte informatique ;
- introduire une application GED et gestion des courriers.

Au niveau des Usages, on s'assurera également à :

- poursuivre la signature des conventions de gestion des centres d'accès universel, de poursuivre l'évaluation des activités des CAU, couverture réseau

et des cases wifi et pérenniser la rencontre annuelle d'échanges de bonnes pratiques de gestion des CAU ;

- organiser la journée nationale de l'accès universel ;
- doter les cases wifi d'un système de valise sécurité pour la mobilité, la recharge et la conservation d'une capacité minimale de seize (16) tablettes ;
- doter les centres d'accès universel d'un système de vidéosurveillance pour s'assurer de leur fonctionnalité à travers leur connexion internet.

▪ **L'Agence comptable**

Courant 2022, les activités suivantes ont été réalisées par l'Agence comptable :

- la prise en charge et le recouvrement des titres de perception avec un taux d'exécution de 100% ;
- la prise en charge et le règlement des dépenses avec un taux d'exécution du budget à hauteur de 69% ;
- les travaux de réception des matériels ;
- la tenue des documents de la comptabilité-matières ;
- l'inventaire des biens ;
- la situation du magasin au 31 Décembre 2022.

Les principales difficultés enregistrées se résument :

- au retard consenti par l'AMRTP dans le recouvrement des contributions obligatoires des opérateurs privés ;
- aux insuffisances constatées dans l'utilisation du logiciel SAGE ;
- à la suspension par l'Etat de la réforme des matériels ;
- à l'insuffisance de lieu de stockage des matériels à reformer ;

Quant aux perspectives, l'Agence Comptable envisage de :

- mettre en place d'un logiciel de comptabilité permettant d'éditer les états financiers ;
- relancer les processus de mise en forme de certains matériels en mauvais état ;

▪ **La Direction des Finances et l'Approvisionnement et des Marchés**

Le Plan de passation des marchés de l'exercice 2022 affiche un taux de réalisation de 95 %. Ainsi, pour les perspectives 2023, la DFAM s'assurera de :

- l'implication de toutes les Directions dans le processus d'élaboration du budget prévisionnel des dépenses afin d'éviter les réaménagements imposés par les besoins effectifs de l'Agence mais non envisagés lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2023 ;
- la disponibilité des cahiers de charges dans le délai convenable pour lui permettre de respecter le calendrier des activités programmées.

- la relecture de l'Arrêté instituant la régie d'avances de l'AGEFAU afin d'intégrer d'autres natures de dépenses.

▪ **La Direction de l'Administration des Ressources Humaines et de la Formation**

Les activités menées en 2022 s'articulent autour de:

- l'exécution des recommandations de l'audit organisationnel Ressources Humaines ;
- la réalisation de 14 séries de formations avec plus de 109 participation, en vue du renforcement des capacités des agents ;
- la formation des cadres pour les besoins de l'Etat et des collectivités (trois agents du cabinet de la Primature, deux du Secrétariat général du Gouvernement et un du Ministère des Finances). Elle a, dans la même veine financé la formation de certains cadres de haut niveau de la DGMP sur le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SYGMAP).

En termes de perspectives la DARHF s'attèlera :

- l'opérationnalisation de l'assurance maladie complémentaire ;
- l'organisation de formations de qualification du personnel de l'AGEFAU ;
- le renforcement des capacités des cadres pour les besoins de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- la formation des bénéficiaires et les gestionnaires des projets d'accès universel,
- la création d'un cadre de collaboration avec certaines structures étatiques en charge de la formation des cadres de hauts niveaux pour les besoins de l'état et des collectivités territoriales ;

▪ **La Direction des Relations Publiques et du Partenariat**

Les activités mises en œuvre au niveau de cette direction ont généralement trait à la communication, afin d'assurer une visibilité certaines à l'agence. Au nombre de celles-ci, on notera entre autres :

- la conception des éditions de fin d'année ;
- la confection et pose de plaques Plexiglass pour les Centres d'Accès Universel ;
- l'organisation de cérémonies d'inauguration à Kati (Centres d'accès universel) et à Niéna (Case Wifi) ;
- l'organisation de la cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre du futur siège de l'agence ;
- la participation à l'édition 2022 de Mali Digital Awards ;
- la couverture médiatique de la deuxième édition de la coupe du numérique.
- la réalisation de spots et vidéos ;

Au titre de la communication médias, la DRPP dans son rôle de conseil a assisté la direction générale, invitée à prendre part à des émissions ou à donner des interviews.

En termes de perspectives, la DRPP compte réaliser en 2023 les activités suivantes :

- le recrutement d'une agence de communication et d'évènementiel qui chargée d'accompagner la direction ;
- la couverture médiatique de l'ensemble des événements ;
- la réalisation de campagnes promotionnelles (vidéos, affichages, panneaux, flyers etc.) ;
- la réalisation et la diffusion d'interviewes, publireportages et magazines sur différents médias ;
- le renforcement des relations avec les médias ;
- la diffusion de publireportages ;
- la réalisation d'un film documentaire.

▪ **La Direction de la Documentation, du Courrier et des Archives**

Nouvellement créée, cette direction a été active en termes de production de documents nécessaires à l'accomplissement de ses missions. A ce titre, elle s'est attachée à :

- élaborer les termes de référence relatifs au recrutement d'un Consultant pour le compte du projet de mise en place d'un système d'archivage et de GED ;
- produire le cahier des clauses techniques, notamment pour la mise en place d'un système intégré de gestion des courriers, d'un système d'archivage physique et électronique de l'AGEFAU.

Les difficultés relevées se rapportent au :

- manque de salle d'archivage et de Documentation ;
- manque de logiciel d'archivage et de gestion du courrier.

S'agissant des perspectives pour l'année 2023, la Direction prévoit :

- l'installation et l'exploitation du logiciel d'Archivage et de Gestion Electronique des Documents (GED)/Courriers ;
- l'aménagement d'une salle d'archivage.

Ces résultats on ne peut plus éloquentes, Mesdames et messieurs sont autant de succès dont nous pouvons tirer de réels motifs de fierté, tant au plan personnel que collectif.

Certes, l'année 2023 s'annonce sous de très bons auspices ; toutefois, elle est jalonnée de défis de taille, qu'il nous revient de relever à tout prix, afin de combler les attentes de nombreux compatriotes qui ont le regard rivé sur l'AGEFAU.

Il s'agira, chers collègues de transformer l'essai, par notre travail inlassable, pour que l'opportunité formidable qu'offre la réduction de la fracture numérique serve de tremplin au développement de notre pays.

Aussi, sous le contrôle du Directeur Général et le leadership éclairé du Président du Conseil d'Administration, Dr. Choguel Kokalla MAIGA, Premier ministre, voudrais-je vous assurer de l'engagement des hautes autorités du pays, enclines à apporter tout soutien nécessaire à la réussite de nos projets.

- **Monsieur le Directeur général**
- **Mesdames et Messieurs**

L'exercice budgétaire 2023, sera marqué par la mise en œuvre de projets phares principalement axés sur:

- l'extension de la couverture réseau (projet pilote) ;
- l'accès aux services de télécommunications des Collectivités territoriales ;
- le désenclavement et la modernisation de systèmes d'information et de communication fiables et sécurisés pour les FAMAs ;
- l'université virtuelle du Mali ;
- la télémédecine ;
- les centres d'accès universel conteneurisés ;
- la réalisation de 100 Cases Wifi mobiles ;
- la mise en place de points d'accès Wifi dans les hôpitaux, les universités, l'Aéroport international Modibo KEITA de Sénou et certains espaces publics ;
- la mise à niveau de 113 centres d'accès universel et 100 cases WIFI ;
- la construction du siège ;
- la connexion des unités de la Police et de la Gendarmerie, ainsi que la digitalisation des documents de transport notamment la vignette.

Ces objectifs prioritaires ne doivent, en aucune façon occulter les activités régaliennes de gestion administrative quotidienne, auxquelles nous-nous devons de nous consacrer avec assiduité, probité et professionnalisme. L'esprit d'équipe et la cohésion, constituant autant de valeurs positives doivent, plus que jamais régir nos relations professionnelles. L'atteinte de résultats à hauteur de souhait est à ce prix.

Je ne saurais terminer cette intervention, sans exprimer ma profonde reconnaissance au Directeur Général pour son accompagnement sans faille et lui dire toute ma fierté de l'avoir comme collaborateur ; tant l'homme reste un modèle d'abnégation et de professionnalisme ; en un mot une source d'inspiration pour chacun de nous.

Monsieur le Directeur général, à la fin de la cérémonie de pose de la première pierre de notre siège, après m'avoir félicité, vous m'avez dit ceci : *" Bah ! je suis content, fier et très heureux. Nous avons fait un travail incroyable. Nous avons mis la barre haute, maintenons-la"*.

Au nom de l'ensemble du personnel de l'AGEFAU et au mien propre, je puis vous assurer, Monsieur le Directeur général qu'aucun effort ne sera de trop pour la mise en œuvre intégrale de ce programme d'activités. Nous accomplirons résolument nos missions, dans le clair dessein de garantir à notre belle Agence, la stabilité requise.

Je m'en voudrais de ne pas adresser mes chaleureuses félicitations à tous les travailleurs, dévoués et engagés à jamais pour l'atteinte des objectifs.

Vous invitant à un engagement renouvelé au service de l'AGEFAU, je vous réitère, chers collègues mes vœux les meilleurs.

Bonne et heureuse 2023.